

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 26 février 2024 à compter de 19 h à la salle Arc-en-ciel et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Maire	Pierre Gagné
Mesdames les conseillères	Joanie Thibault Josée Gougeon
Messieurs les conseillers	Réjean Desjardins Marc-André Routhier
Absent	Ghislain Collin

M. Robert Leclair; directeur général et greffier-trésorier, ainsi que Mme Handie Ladouceur, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe sont également présents à cette séance.

Nombre de citoyens présents : 5

VALIDATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 19 h 00.

2024-02-3460

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Joanie Thibault, appuyée par Réjean Desjardins et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel qu'il est proposé ci-dessous :

- 1. VALIDATION DU QUORUM**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION**
- 5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS.**
- 6. PRÉSENTATION ET ADOPTION PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS (PTI) 2024-2026.**
- 7. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Tous les conseillers et conseillères présents attestent de la légalité de la convocation à cette assemblée spéciale, tel qu'il est prévu aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1).

2024-02-3461

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires conformément à l'article 954 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27-1);

ATTENDU QU'il y a eu avis public affiché conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27-1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Gougeon, appuyée par le conseiller Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles qu'elles sont présentées, à savoir ce qui suit :

<u>ADOPTION DU BUDGET 2024</u>	
<u>REVENUS</u>	
Taxes foncières générales	1 978 055
Taxes de services	454 767
Paiement tenant lieu de taxes	116 796
Services rendus	307 732
Imposition de droits	180 680
Amendes et pénalités	1 500
Intérêts	32 000
Autres revenus	-
Transferts	915 912
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	3 987 442
<u>CHARGES</u>	
Conseil municipal	109 054
Cour municipale	-
Gestion financière et administrative	667 506
Évaluation	71 928
Entretien ménager, fournitures et autres dépenses administratives	119 110
Police et centre d'appel	179 261
Sécurité incendie et premiers répondants	227 977
Sécurité civile et fourrière	2 883
Voirie municipale	783 385
Enlèvement de la neige	551 025
Éclairage des rues	7 750
Plaques de rue et signalisation	2 500
Quote-part transport adapté	698
Distribution eau potable – entretien	158 711
Matières résiduelles	190 986
Quote-part entretien cours d'eau	2 063
Santé et bien-être	5 204
Urbanisme	165 138
Développement économique et tourisme	33 589
Activités récréatives	101 381
Activités culturelles	88 761
Frais de financement (intérêts)	303 945
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	3 772 855
Excédent (déficit) de l'exercice	214 587
<u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u>	

Amortissements	(440 575)
Remboursement en capital	673 985
AFFECTATION	
Transfert à l'état des activités d'investissements	100 000
Excédent de fonctionnement affecté - Investissements	(118 823)
Total des affectations	214 587
<u>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</u>	-

ADOPTÉE

2024-02-3462

ADOPTION DU PTI (PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS) 2024-2026

Par suite de la présentation sommaire des projets du PTI (programme d'immobilisations triennal), il est proposé par Marc-André Routhier, appuyé par Joanie Thibault et résolu à l'unanimité, que le plan triennal soit adopté tel qu'il est présenté ci-dessous.

PROJETS	2024	2025	2026
Aménagement extérieur de la salle Arc-en-ciel	20 000		
Aménagement extérieur de la bibliothèque	30 000		
Réfection quai public et descente de bateaux	8 000	2 000	
Aménagement piste cyclable : Chemins H. Bondu et Lac des ours	5 000	10 000	
Investissement chemin (incluant les projets subventionnés TECQ, PADF et autres)	200 000	200 000	100 000
Acquisition terrains (TNO MRC) en bordure 309 pour développement	15 000		
Projet 31 milles : sentier, toilette et aménagement du terrain, etc.	15 000	20 000	
Remplacement du serveur informatique	15 000		
TOTAUX	310 024 \$	232 000 \$	100 000 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h10.

2024-02-3463

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Desjardins et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 13.

Pierre Gagné
Maire

Robert Leclair
Directeur général